



# La décentralisation financière au centre d'un atelier de formation à Kpalimé

*La composante financière d'une politique de décentralisation est souvent la plus délicate et les autorités centrales sont souvent interpellées sur une absence d'adéquation entre les ressources et les compétences transférées. Pour développer une meilleure compréhension des enjeux de la décentralisation financière notamment les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales, un atelier de formation sur les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales s'est tenu du 14 au 19 mai dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord ouest de Lomé).*

Initiée par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités en collaboration celui de l'économie et des finances, cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du champ d'action III du Programme Décentralisation et Gouvernance et Locale (ProDeGoL), cofinancé par la Coopération allemande GIZ et l'Union Européenne (UE).

Le champ d'action III vise en effet le renforcement des compétences conceptuelles et spécifiques au niveau national et sous-national, en matière de transfert de ressources, de

tâches et de responsabilités. Il vise également à renforcer les capacités du gouvernement d'identifier et de couvrir les besoins financiers de moyen terme des collectivités territoriales.

Elle a regroupé une vingtaine de cadres des ministères de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, de l'économie et des finances ayant une mission de tutelle financière et de gestion des fonds des collectivités territoriales.

Des représentants de l'Union des communes du Togo, des centres de formation, de la cours des comptes, de l'école nationale d'administration et des partenaires techniques et financiers ont également pris part à cette formation.

Le Chef de Mission du Groupe Eco Consult Martin FINKEN, le représentant du Secrétariat Permanent- PRPF Dedji Affo, le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales TOUH Pahorsiki étaient également présents.

Cette formation vise à développer les capacités des participants à contribuer à l'établissement d'un meilleur système de relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales du Togo.

Elle a permis aux participants après six (6) jours de travaux, d'avoir une meilleure compréhension des systèmes possibles de relations financières entre l'Etat et les Collectivités territoriales ainsi que leurs caractéristiques et de connaître les leviers habituels permettant d'améliorer les systèmes existants de relation financières entre l'Etat et les Collectivités territoriales.

Cette formation a également permis aux participants d'avoir une bonne connaissance sur les forces et faiblesses du système de relations financière entre l'Etat et les collectivités territoriales ainsi que sur les voies possibles d'amélioration.

« L'Etat togolais est résolument engagé dans la question de la réalisation de la décentralisation, dont le processus aboutira à l'organisation des élections locales. La décentralisation, ce n'est pas seulement les élections locales, mais comment les collectivités locales vont fonctionner », a souligné le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales, TOUH Pahorsiki.

« Donc la question de relation financière entre l'Etat et les collectivités territoriales est au cœur même du processus de la décentralisation. Cette rencontre a pour objectif d'échanger sur cette question financière afin de ressortir les conclusions et formuler les recommandations qui aideront le gouvernement, qui est en train de travailler sur cette question financière dans le cadre de la décentralisation », a-t-il précisé.

Le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locale a renouvelé la gratitude du gouvernement togolais à l'endroit de la Coopération allemande pour son accompagnement multiforme dans ce processus de décentralisation.

Le Conseiller Technique Sénior du ProDeGoL Bawénao AJOKE a au nom de la Cheffe du Programme, exprimé sa reconnaissance et sa gratitude aux autorités togolaises notamment celles des ministères de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, de l'économie et des finances, qui œuvre pour faire avancer le processus de la décentralisation.

La Présidente de la Délégation Spéciale de la Commune de Kpalimé, Mme Akou Enyonam AGBEDZI, a de son côté indiqué que les collectivités territoriales apprécient à leurs juste valeur la tenue de cet atelier, qui permettra de « cerner les contours des relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales, en vue d'explorer les voies et moyens de leur amélioration ».

Durant six (6) jours les participants se sont familiarisés avec des modules relatifs à la « Vue générale de la décentralisation financière », « la fiscalité des collectivités territoriales dans les finances publiques », « les transferts de l'Etat aux collectivités territoriales ».

D'autres modules tels que « l'accès des collectivités territoriales à l'emprunt », « les ressources du patrimoine et du service rendu », et « les aspects particuliers des relations financières Etat – collectivités territoriales » étaient également au menu des travaux, à l'issue desquels des conclusions ont été prises et des recommandations formulées à l'endroit du Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales et celui de l'économie et des finances

**De notre correspondant à Kpalimé, Mensah ASSOGBAGUE**

---



## **Région des Plateaux : 972 victimes indemnisées par le HCRRUN**

*La première phase du processus d'indemnisation des victimes non vulnérables de 2005 pour le compte de la région des plateaux a pris fin ce samedi à Atakpamé. Au total 972 victimes ont été indemnisées sur les 1244 retenues soit un*

**taux de 78 %, selon un bilan dressé au cours d'un point de presse par les membres du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN).**

Les victimes du pôle 2 prises en charge entre le 07 et le 19 mai viennent des préfectures de l'Ogou, d'Amou, de Wawa et d'Akébou. Pour cette zone de la région des Plateaux, elles sont en tout 530 victimes sur 759 à répondre à l'appel. Un mois plus tôt, les membres du HCRRUN étaient dans une partie de la région des Plateaux notamment Kloto, Dayes, Kpélé, Agou, Haho, Moyen-Mono, Anié et Est-Mono.

Le programme des indemnisations se poursuivra dans les prochains jours dans le Pôle de la Kara qui regroupe les Régions des Savanes, Centrale et de la Kara. Les victimes de cette zone sont invitées par le HCRRUN à se mobiliser pour une parfaite réussite de l'opération.

Il faut rappeler que le programme ne prend en compte pour le moment qu'une partie des victimes des violences politiques de 2005 soit 2.475 personnes. Le total des victimes de ces violences est évalué par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) à 22.415 personnes sur la période de 1958 à 2005.

Sont bénéficiaires de ce programme de réparation, toute personne quelque soit sa nationalité, qui a subi un préjudice du fait des violences à caractère politique, de violations graves des droits de l'Homme commises durant la période concernée (recommandation 34 de la CVJR).

**La Rédaction**

---



# **Togo/ Média: Le CONAPP se dote d'un nouveau bureau présidé par Tchagnao Arimiyao**

*Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a un nouveau bureau dirigé par Tchagnao Arimiyao, Directeur de Publication du Journal Nouvelle Opinion. Le nouveau bureau exécutif composé de 14 membres a été élu ce vendredi 18 Mai au cours d'une assemblée générale tenue à Lomé.*

Elu pour un mandat de deux ans renouvelable une seule fois, le nouveau bureau compte travailler en synergie avec tous les membres du CONAPP pour ensemble relever les défis auxquels fait face la presse togolaise.

*« Je sais que nous avons plusieurs défis à relever au sein de notre corporation et de la presse en générale. Je voudrais dire que les premiers chantiers sur lesquels je vais m'atteler c'est de faire en sorte que nous ayons de véritables entreprises de presse avec beaucoup de moyens. Je vais œuvrer à ce que notre métier joue beaucoup plus avec professionnalisme », a déclaré le nouveau président élu du CONAPP.*

**Voici la composition du nouveau bureau exécutif du CONAPP :**

***Président : Tchagnao Arimiyao***

***Vice-président en charge de la presse écrite : Dieudonné***

*Korolakina*

***Vice-président en charge de la presse en ligne : Joseph Gadah***

***Vice-président en charge de la Radio : Eugène Bamazé***

***Vice-président en charge de la Télévision : Fabrice Pétchezi***

***Secrétaire général : Marc Aboflan***

***Secrétaire général adjoint : Atcha N'Lassindi***

***Trésorier Général : Patrick Blandé***

***Trésorier Général adjoint : Olivier Adja***

***Chargé aux affaires extérieures : Michel Tchadja***

***Conseillère chargée de la presse de l'intérieur : Aimée Atana***

***Conseiller Ethique et Déontologie : Joachim Loko***

***Commissaires aux comptes : Yves Galley et Edgard Walla***

**Cris DADA**



# Conseil de l'Entente : Le nouveau plan stratégique évalué à 56,5 milliards de F CFA

*Faire du Conseil de l'Entente, une organisation bien gouvernée, reconnue dans l'environnement institutionnel des organisations de coopération, accompagnant efficacement dans le cadre de la promotion de la paix, du dialogue et de la solidarité, les Etats membres dans leurs efforts d'intégration et de développement au profit des peuples : Telle est la vision du nouveau plan stratégique 2018-2022 du Conseil de l'Entente adopté ce vendredi 18 Mai au cours de la troisième réunion extraordinaire des Ministres du Conseil tenue à Lomé sous la conduite du Ministre togolais Robert Dussey en charge des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine.*

Ce nouveau plan stratégique évalué à 56,5 milliards de F CFA témoigne de la volonté de cette organisation sous régionale de se redynamiser davantage et d'améliorer son cadre de fonctionnement pour le développement des pays membres.

Les échanges de cette session extraordinaire des Ministres ont porté sur l'examen des recommandations des travaux du comité des experts portant sur l'audit institutionnel et organisationnel, l'évaluation du plan stratégique 2013-2016, et le nouveau plan stratégique pour les cinq prochaines années.

« L'efficience de notre organisation passe par ces réformes ambitieuses et courageuses qui doivent aboutir à la transformation de notre espace », a indiqué le Ministre Robert Dussey. « Ces nobles objectifs ne peuvent être atteints que



*dans un climat de paix, de sécurité et de stabilité »*, a-t-il ajouté. Dans ce sens, le rapport relatif au mécanisme entente de renseignement issu de la troisième réunion annuelle des ministres en charge de la sécurité et des frontières a également été examiné lors des travaux.

Les Ministres ont par ailleurs noté que les résultats obtenus en quatre années dans les domaines de la gouvernance politique et sécuritaire, de l'hydraulique villageoise de l'électrification rurale en énergie solaire et des infrastructures sociocommunitaires ont été significatifs en termes d'impact sur les populations de l'espace Entente.

La session des Ministres a en outre approuvé le rapport de l'audit institutionnel et organisationnel du Conseil de l'Entente et a invité le Secrétaire Exécutif à mettre en œuvre les propositions et recommandations qui permettront à l'organisation de poursuivre sa redynamisation.

Il faut rappeler que le Conseil de l'Entente est la doyenne des institutions sous régionales ouest-africaines. Il est créé depuis 1959 et rassemble dans un même espace politique et économique cinq pays notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo.

**David S.**



# Média : Tchagnao Arimiyao succède à Jean-Paul Agbo-Ahouélété à la tête du CONAPP

*Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) du Togo a un nouveau président en la personne de Tchagnao Arimiyao, Directeur de Publication du Journal Nouvelle Opinion. Il a été élu ce vendredi 18 Mai au cours d'une assemblée générale organisée à Lomé.*

Ils étaient au total quatre candidats au poste de la présidence de cette organisation professionnelle de presse à savoir Tchagnao Arimiyao, Loïc Lawson Directeur du journal Flambeau des Démocrates, Joël Agah patron du journal Fraternité et le Directeur du Magazine Sika'a, Gérard Weissan qui a finalement désisté à moins d'une heure du vote.

A la fin du dépouillement, Tchagnao Arimiyao arrive en tête avec 68 voix contre 23 pour Loïc Lawson et 03 pour Joël Agah, soit 94 votants. Le nouveau président élu et les candidats malheureux se sont donnés la main à l'issue de la publication des résultats par la commission électorale.

Le nouveau président succède ainsi au président sortant Jean-Paul Agbo-Ahouélété. Il dirigera un nouveau bureau de 12 membres qui sera également élu au cours de cette assemblée générale.

Nous y reviendrons.

**David**

---



# Religion : Les musulmans ont entamé le jeûne de Ramadan

*Les fidèles musulmans ont entamé ce jeudi 17 Mai pour le compte de cette année, le jeûne de Ramadan, un rite obligatoire prescrit par le Coran et qui fait partie des cinq « piliers de l'islam ».*

Le jeûne se déroule en effet durant le mois de Ramadan, neuvième mois du calendrier hégirien, calendrier auquel se réfèrent les musulmans. Au cours de ce mois, les musulmans ne doivent pas manger, ni boire, ni fumer et ni avoir des relations sexuelles du lever au coucher du soleil.

Le mois de Ramadan qui dure 29 ou 30 jours, s'accompagne également de pratiques liées aux autres piliers de l'islam. En plus du jeûne en effet, les musulmans sont soumis à cinq prières quotidiennes, toutes situées à des horaires bien précis. C'est également la période du pèlerinage à La Mecque. Le mois de Ramadan est par ailleurs le moment d'accomplir de bonnes œuvres qui, du fait d'être faites lors de cette période, acquièrent une valeur exceptionnelle. C'est en bref, une période d'élévation spirituelle pour le musulman.

**David**

---



# Bientôt une protection sociale pour les artisans au Togo

*Les artisans togolais seront bientôt couverts par une protection sociale notamment une assurance maladie. Les documents de l'étude de faisabilité ont fait l'objet d'un atelier de validation tenu ce mercredi 16 Mai à Lomé en présence de la Ministre Victoire Tomégah-Dogbé en charge de l'artisanat et de Mme Myriam Dossou, Directrice générale de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM).*

Cette rencontre de validation a également connu la participation des acteurs du secteur de l'artisanat, des membres des Chambres Régionales de Métiers, des représentants des acteurs impliqués dans la protection sociale et autres personnes ressources. L'objectif est d'analyser les résultats du diagnostic relatif au niveau de vulnérabilité des artisans et des membres de leur famille et voir dans quelle mesure cette protection sociale pourra s'opérationnaliser.

Le processus entamé depuis 2014, devrait être finalisé d'ici la fin de l'année. «*Conformément à notre politique nationale de développement de l'artisanat, nous avons pour devoir de mettre en place un mécanisme approprié de protection sociale des artisans. C'est une orientation stratégique qui nous permet d'améliorer véritablement le quotidien des artisans* », a expliqué la Ministre Victoire Tomégah-Dogbé.

*« Il est possible de commencer à penser très rapidement à la prise en charge des artisans. Puisque juste après la validation de cette étude nous passerons à la délivrance des cartes d'assuré à ces artisans et nous promettons d'ores et déjà travailler avec professionnalisme avec eux », a fait savoir la directrice générale de l'INAM.*

Au Togo, l'artisanat constitue un important atout de développement d'où l'intégration de sa promotion dans la politique de développement du pays. Le secteur contribue à la formation du PIB national pour 18 % en moyenne, à la réduction de la pauvreté et du chômage des jeunes.

La politique nationale de développement de l'artisanat adoptée en 2011, a pour vision d'ici 2030, de rendre le secteur viable, compétitif, capable de répondre à la demande des consommateurs locaux et étrangers.

**Cris DADA**

---



## **Naissance d'un nouveau regroupement de partis de l'opposition au Togo**

*Après le « G14 » et le Groupe des « Centristes », un nouveau regroupement de partis politique de l'opposition vient de voir*

***Le jour au Togo. Il s'agit du Groupe des Républicains et Ecologistes du Togo (GRET) présenté au public ce mardi 15 Mai à Lomé.***

Ce nouveau regroupement est composé de quatre formations politiques à savoir le Front National (FN), le Mouvement des Républicains Centristes (MRC), le Parti pour le Renouveau et le Progrès Social (PRPS), le Parti d'Union pour le Développement Economique et Social (PUDES), le Parti Togolais pour la Jeunesse (PTJ) et le Parti Ecologiste Panafricain (PEP).

Les responsables du GRET affirment que l'objectif de leur regroupement est d'ouvrir d'une part, pour la résolution de la crise qui secoue le Togo depuis août 2017 et d'autre part, d'orienter le pays sur la voie d'un développement harmonieux avec la prise en compte des valeurs de la République.

*« Ce mouvement entend contribuer au règlement de la crise en invitant tous les protagonistes à la négociation en ayant à l'esprit la sauvegarde de la République (...) ; Ils doivent avoir à l'esprit que derrière les calculs et les intérêts, il y a un peuple qui crie, qui souffre et qui gémit au quotidien sous le poids de la fatalité »,* indique une déclaration du GRET lue par Didier AMELA, Président du Front National.

Les membres du GRET estiment par ailleurs que le dialogue inter-togolais est dans une impasse et sans issue à cause des positions radicales des deux protagonistes notamment le pouvoir et la coalition des 14 partis de l'opposition.

*« Ce dialogue est mort avant d'être né en raison de la radicalisation des positions. La seule solution demeure et reste les élections »,* soutiennent-ils, demandant au passage aux autres regroupements de partis politiques de l'opposition à les rejoindre pour la lutte en faveur d'une alternance apaisée au Togo.

**Cris DADA**



# **Inclusion financière : «ECO CCP», une innovation lancée ce mardi à Anfoin**

*Un nouveau produit vient de voir le jour dans le cadre de la politique d'inclusion sociale, financière et de développement de l'économie numérique dans les communautés à la base au Togo. Il s'agit de «ECO CCP» officiellement lancé ce mardi 15 Mai à Anfoin dans les Lacs à travers une cérémonie présidée par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.*

Le Compte ECO CCP est une initiative du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, en partenariat avec la Société des Postes du Togo et les opérateurs de téléphonie mobile Togocel et Moov.

Il s'agit d'un produit innovant et révolutionnaire qui, à partir du code \*165#, permet de disposer instantanément, sans aucune formalité, d'un compte épargne gratuit et rémunéré à la Poste, à partir d'une application mobile tenant lieu de porte-monnaie électronique (PME).

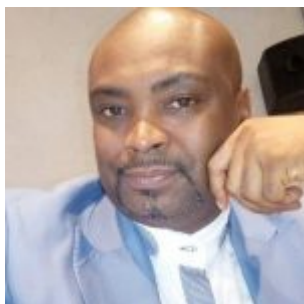
Le Compte ECO CCP selon le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, répond à un triple objectif : accroître le taux de bancarisation des populations et l'amélioration de l'inclusion financière du monde rural, promouvoir et

encourager la mobilisation de l'épargne des couches sociales vulnérables et contribuer, par la même occasion, à l'éducation financière des jeunes et à la sensibilisation du monde rural à l'économie digitale.

*« Le compte ECO CCP traduit la volonté du gouvernement togolais, conforme à la vision du Chef de l'Etat, de s'appuyer sur l'infrastructure mobile pour décentraliser la prospérité. Au-delà, c'est un bel exemple de coopération car cette initiative n'a été possible que grâce à l'interopérabilité des deux opérateurs de téléphonie mobile que sont Togocel et Moov à qui il convient de rendre hommage »,* a indiqué Mme Cina LAWSON, Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.

*« Ce produit innovant, simple et pratique, va permettre de capter cette masse monétaire dormante tout en permettant à nos concitoyens de bénéficier des avantages d'un compte épargne rémunéré et d'effectuer également des transactions sécurisées (virements, transferts, épargne, règlements...) comme dans une banque classique, mais à partir de son portable »,* a pour sa part ajouté Kwadzo Dzodzro KWASI, Directeur Général de la Société des Postes du Togo.

**David**





# La presse togolaise endeuillée par le décès du journaliste Junior AMENUNYA

*La triste nouvelle est tombée dans la matinée, créant de vives émotions dans le monde de la presse au Togo. Le journaliste-présentateur Junior Amenunya n'est plus. Il est décédé ce mardi matin à la suite d'une crise cardiaque, laissant derrière lui une femme et des enfants.*

L'ensemble de la presse togolaise est en deuil. Les premiers hommages ont été rendus à l'illustre disparu par les confrères journalistes notamment par des communiqués et autres messages sur les réseaux sociaux.

Edem Junior Amenunya avait débuté sa carrière à Radio Peace FM à Kpalimé. Il a été pendant plusieurs années, animateur et journaliste-présentateur sur la télévision TV7, et Directeur de publication du Journal « KUSASA, Lendemain Meilleur », avant de rejoindre la télévision LCF avec son émission phare dénommée « TOC TOC ».

*« C'est le choc et une grande perte pour le PPT dont il est le Trésorier Général et l'ensemble de la presse togolaise dont il est un pion remarquable. Junior nous a quittés définitivement et a laissé un grand vide pour le PPT, la presse togolaise, ses enfants, son épouse, tous ses parents et amis. Nous saluons sa mémoire et invitons tous ceux qui l'ont connu et aimé à prier pour le repos de son âme »,* indique un communiqué du Patronat de la Presse Togolaise (PPT).

Sincères condoléances à la famille éplorée.

**La Rédaction**